

Amélioration des conditions de transport des produits de la pêche des îles Houat et Hoëdic

Pays d'Auray

Fonds sollicités :

Region / Europe - FEAMP - DLAL

Fiche Action :

Europe : Maintenir les espaces dédiés aux activités de pêche et d'aquaculture

Fonctionnement / Investissement :

Investissement

IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET

Nom porteur : Île-d'Houat

N° SIRET : 215 600 86 700

Forme juridique : Commune

Nombre d'habitants : 243

L'entité appartient à un groupe : Non

Nombre de salariés ou d'agents (ETP) : 9.00

Montant du budget Annuel en k€ : 3720.00

Representant de la structure demandeuse : VIELEVOYE Andrée, Maire

Representant technique du projet : Andrée VIELVOYE, Maire, mairie-houat@wanadoo.fr

Adresse postale : LE BOURG 56170 ILE DE HOUAT

Adresse électronique : mairie-houat@wanadoo.fr

Tel : 02 97 30 68 04

CARACTERISTIQUES DU PROJET

1 - Eléments de contexte

La pêche est une activité de longue tradition sur les îles de Houat et Hoëdic qu'il semble primordial de préserver pour maintenir un patrimoine culturel et une économie de la mer dont on vit bien. Sur Houat nous avons 6 bateaux avec 11

hommes embarqués, une unité supplémentaire est prévue fin 2019, sur Hoëdic 2 bateaux avec 3 hommes embarqués.

Les pêcheurs des îles doivent envoyer leur pêche à la criée de Quiberon en vue de la commercialiser. Ils disposent pour le transport d'armoires gels dont la date de péremption est dépassée et dont les performances ne permettent plus la livraison du poisson dans de bonnes conditions. Actuellement, il arrive que le poisson arrive dégradé en criée et se retrouve déclassé, ce qui engendre un gros manque à gagner pour les pêcheurs des îles.

Les gels avaient été acquis par la Compagnie Océane. Celle-ci refuse d'assumer leur renouvellement qui n'est pas de sa compétence. La criée qui vend le poisson arrivant des 2 îles n'a pas souhaité participer à l'acquisition.

Cette situation d'expectative dure depuis maintenant plusieurs années et est préjudiciable pour les pêcheurs, la qualité du poisson étant mise en doute par les mareyeurs.

La commune de Houat et Hoëdic ont donc décidé d'investir pour soutenir les pêcheurs des îles dans leur activité.

2 - Objectifs du projet / Améliorations attendues

L'objectif de cet investissement est de :

- ne pas rompre la chaîne du froid et donc ainsi de vendre du poisson de qualité
- valoriser l'image de la pêche des îles
- augmenter ainsi le chiffre d'affaire pour les pêcheurs des îles

3 - Présentation resumée du projet

La commune de Houat souhaite investir pour le compte des pêcheurs des 2 îles dans 18 bacs isotherme de 1300 litres de dimension 1100*1100*1930mm manutentionnables par chariot élévateur. Ce besoin a été défini en concertation avec les pêcheurs.

Le nombre de gels commandés est justifié :

- d'une part par les allers-retours entre la criée, la Compagnie Océane et les pêcheurs
- d'autre part par la saisonnalité de la pêche et donc le tonnage (pêche aux bars, congres...)

La commune de Houat assure le portage financier du projet et l'avance de fonds. Hoëdic participera au prorata du nombre de gels.

4 - Localisation

Localisation géographique :

Hoedic, Île-d'Houat

C.C. Auray Quiberon Terre Atlantique

Secteur concerné par le projet (rayonnement)

Communal

Quartier prioritaire de la politique de la ville

Le projet est localisé dans un quartier prioritaire de la politique de la ville : Non

Le projet impacte un quartier prioritaire de la politique de la ville : Non

5 - Résultat attendu

Nombre de pêcheurs utilisant ces bacs

Volume de poissons transportés

Valeurs du poisson vendu en criée

Sur les 8 bateaux basés sur les îles, 7 d'entre eux envoient la totalité de leur pêche par le Melvan et utilisent donc les gels. Les montant des transactions, chiffres fournis par la criée de Quiberon sont :

- pour 2017 : 142 tonnes pour un chiffre d'affaire de 755 Kilo euros

- pour 2018 : 136 tonnes pour un chiffre d'affaire de 691 kilo euros

6 - Calendrier Prévisionnel

Echéance	Date	Commentaire
----------	------	-------------

PRESENTATION QUALITATIVE DU PROJET - EUROPE

1 - Critères obligatoires

1 - Mon projet se déroule-t-il sur le territoire du GALPA Pays d'Auray-Pays de Vannes ?

Le projet concerne les îles de Houat et Hoëdic sur le territoire du pays d'Auray

2 - Mon projet répond-il à un ou plusieurs des objectifs de la stratégie DLAL FEAMP Pays d'Auray – Pays de Vannes ?

Le projet s'inscrit dans le fiche action 1 - Maintien des espaces dédiés aux activités de pêche et d'aquaculture car il s'agit bien à travers cet investissement de maintenir la filière pêche sur les îles. Il répond également à l'objectif d'augmentation de la valeur ajoutée des produits de la pêche des îles.

3 - Mon projet est-il innovant, apporte-t-il une plus-value, une nouveauté au territoire ?

Pour la première fois , la nature des caisses transports qui devraient être acquises a été définie par les professionnels et répondent donc pleinement à leur besoin.

2 - Critères optionnels (minimum 3/5 atteints)

1 - Intérêt collectif et/ou bénéficiaire collectif

Le projet est porté par la commune de Houat en partenariat avec la commune de Hoëdic et concerne le collectif des pêcheurs Houatais et Hoëdicais.

2 - Mon projet implique-t-il les professionnels ou futur professionnels des filières halieutiques, à savoir le public cible du programme DLAL FEAMP Pays d'Auray-Pays de Vannes ?

Les pêcheurs ont été consultés sur le modèle à retenir. Les caisses restent la propriété des communes. Une convention de mise à disposition sera établie entre la commune et les professionnels.

3 - Mon projet préserve-t-il les ressources et la qualité de l'environnement ?

Les gels ont pour but de maintenir la qualité de la ressource halieutique pêchée sur les îles.

4 - Mon projet est-il viable économiquement ?

La durée de vie d'un gel est estimé entre 8 et 12 ans. C'est un investissement de long terme.

Cet investissement doit permettre aux pêcheurs de commercialiser poissons et crustacés avec une qualité et un prix optimal

5 - Mon projet permet-il de créer ou de maintenir des entreprises, de l'emploi ?

Le projet est essentiel pour le maintien de l'activité pêche et l'emploi correspondant, soit 14 pêcheurs embarqués.

3 - Accès public aux résultats de l'opération (obligatoire)

1 - Quelle communication publique ai-je prévu sur les résultats de mon projet ?

La livraison des gels fera l'objet d'une communication publique. Ils seront marqués avec le logo européen.

PRESENTATION FINANCIERE

Les dépenses prévisionnelles doivent être du même montant que les recettes prévisionnelles

Seules les dépenses qui ne font l'objet ni d'une récupération de TVA ni d'un assujettissement à la TVA peuvent être présentées en TTC.

Récupération de la TVA : Oui

Assujettissement à la TVA : Non

Dépenses Réelles		
Description des postes de dépenses	Montant (EUR HT)	%
ACHAT DE 18 GELS	22 320.00	94.49
COUT DE LIVRAISON DES GELS	668.00	2.83
Affichage des logos par autocollants spécial haute résistance	634.00	2.68
Total	23 622.00	100.00

Recettes		
Financeurs (co financeurs envisagés)	Montant (EUR HT)	%
Région - Cofinancement Région pour le DLAL FEAMP	9 448.80	40.00
Europe - FEAMP - DLAL	9 448.80	40.00
Commune	4 724.40	20.00
Total	23 622.00	100.00

Décision / Avis du Comité Unique de Programmation (CUP)

Date : 19/11/2019

Pour : Comité pour avis d'opportunité

Avis / Décision : FAVORABLE

Fonds mobilisé Region : 9 448.80 EUR

Fond mobilisé Europe - FEAMP - DLAL : 9 448.80 EUR

Explication / Commentaires :

Les questions posées et remarques émises par les membres présents permettent de compléter la présentation orale du porteur de projet :

- les caisses de transports seront estampillées respectivement Houat et Hoedic
- l'entretien sera assuré par la criée et les pêcheurs
- la durée de vie de ces caisses réfrigérantes est de 8 à 12 ans
- une mise en concurrence a déjà été faite pour obtenir différents devis
- aucun agrément sanitaire n'est nécessaire pour l'utilisation de ces caisses
- 18 gels sont prévus, cela correspond au volume pêché avec l'intégration d'une rotation entre le continent et les îles
- le temps de traversée est de 45 minutes et il faut compter 2h entre le débarquement des poissons sur les îles et l'arrivée en criée
- les bateaux de pêche des îles sont essentiellement des petites unités de moins de 12m (seul 1 bateau de 13m)

Les membres de la CML formulent le souhait que le rôle et les responsabilités de chacun des parties prenantes (pêcheurs, municipalités, compagnie de navigation et criée) soient précisées dans une convention par exemple.

Avis de la CML

8 critères sur 8 atteints.

Avis favorable à l'unanimité

Montant DLAL FEAMP voté : 9448,80 euros

Réalisation des profils de vulnérabilité conchylicole de la Rivière d'Auray, du Golfe du Morbihan et de la Rivière de Pénerf

Pays d'Auray

Fonds sollicités :

Region / Europe - FEAMP - DLAL

Fiche Action :

Europe : Contribuer à l'amélioration de la qualité des milieux de production

Fonctionnement / Investissement :

Fonctionnement

IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET

Nom porteur : Golfe Morbihan - Vannes agglomération

N° SIRET : 20006793200018

Forme juridique : EPCI

Nombre d'habitants : 170000

Nombre de salariés ou d'agents (ETP) : 400.00

Montant du budget Annuel en k€ : 230000.00

Representant de la structure demandeuse : Le Bodo Pierre, Président

Representant technique du projet : DE LUCA Floriane, Chargée d'études Gestion des Milieux Aquatiques ,
F.DELUCA@gmvagglo.bzh

Adresse postale : P.I.B.S 2 - 30 Rue Alfred Kastler 0 Vannes Cedex

Adresse électronique : f.deluca@gmvagglo.bzh

Tel : 0297681424

CARACTERISTIQUES DU PROJET

1 - Eléments de contexte

La qualité sanitaire des eaux littorales est un enjeu fort sur le territoire du Golfe du Morbihan, de la Rivière d'Auray et de la Rivière de Pénerf au regard des différents usages présents (conchyliculture, pêche à pied, baignade). Héritage

culturel et identitaire, la conchyliculture et en particulier l'ostréiculture, tiennent une place essentielle sur le territoire de l'agglomération. Elle contribue fortement à son attractivité ainsi qu'à son développement économique. 544 emplois répartis au sein de 164 entreprises sont comptabilisés sur le Golfe du Morbihan, la Rivière d'Auray et la Rivière de Pénerf (CRC, 2014). La réduction des risques sanitaires de contamination microbiologique des zones de production conchylicole et de pêche à pied est un enjeu majeur pour le littoral.

L'amélioration de la qualité sanitaire des eaux conchylicoles est inscrite dans les orientations fondamentales du SDAGE Loire-Bretagne 2016-2021 au titre de la préservation du littoral.

Les SAGE GMRE et Vilaine fixent des objectifs de tendre vers ou de maintenir une qualité A sur l'ensemble des zones de production conchylicole.

Après plusieurs années de dégradation de la qualité sanitaire des eaux conchylicole, il est observé une amélioration de la qualité sanitaire des eaux littorales. Pour autant, il faut tenir compte d'un assouplissement de la réglementation et de deux années sèches considérés pour le classement. Or, la pluviométrie est un facteur impactant sur la qualité. Il convient de maintenir une qualité des eaux littorales satisfaisante sur l'ensemble du territoire et d'éviter toute dégradation.

Des démarches de reconquête de la qualité microbiologique ont été menées depuis plusieurs années sur la Rivière d'Auray par le SMLS et sur la Rivière de Pénerf par le PNR. Le Golfe du Morbihan n'a pas fait l'objet d'actions poussées en faveur de la qualité des eaux conchylicoles (en dehors d'études ponctuelles).

La démarche nécessitait d'être étendue au Golfe du Morbihan et d'être poursuivie sur les secteurs déjà engagés.

Il convient de centraliser les données, formaliser de façon homogène le travail dans les rapports des profils de vulnérabilité, livrables de l'étude. Ce travail n'a pas été réalisé ou réactualisé sur les différents secteurs.

C'est la première fois qu'une démarche de cette ampleur va être mise en œuvre sur un périmètre aussi large, avec la concertation de l'ensemble des acteurs.

2 - Objectifs du projet / Améliorations attendues

La réalisation des profils de vulnérabilité poursuit les objectifs suivants :

- Préserver, pérenniser les activités primaires (conchyliculture, pêche à pied professionnelle) et de loisirs (pêche à pied récréative, baignade)
- L'amélioration durable de la qualité sanitaire des eaux conchylicoles
- Réduire les risques de contamination microbiologiques susceptibles d'impacter les usages littoraux par l'identification et la résorption des pollutions microbiologiques afin de tendre vers ou de pérenniser le classement sanitaire des sites conchylicoles en A
- Favoriser le dialogue entre les différents acteurs de la qualité de l'eau sur le territoire de l'étude

La réalisation de ces profils est aussi une opportunité de travailler de façon concertée à l'amélioration globale de la qualité des eaux littorales soutenant les questions touristiques, d'usages de loisirs et d'image du territoire.

3 - Présentation resumée du projet

Le périmètre de l'étude comprend les secteurs suivants : La Rivière d'Auray (partie GVMA), Le Golfe du Morbihan et la Rivière de Pénerf.

La réalisation des profils de vulnérabilité conchylicole est découpée en grandes étapes, résumées ci-après :

-Une phase bibliographique de récolte et d'analyse des données existantes qui vise à recueillir l'ensemble des données disponibles sur le territoire

-État des lieux de la qualité sanitaire des eaux littorales : un état des lieux de la qualité microbiologique à travers la bancarisation et la valorisation des suivis existants (officiels et locaux) sera réalisé. Cet état des lieux permettra de connaître l'évolution de la qualité sanitaire des sites conchylicoles, de pêche à pied et de baignade, d'identifier d'éventuel facteur saisonnier, étudier l'impact de la pluviométrie ...

-Mise en place d'un suivi bactériologique : en appui au diagnostic microbiologique, un suivi bactériologique (E.coli) aux principaux exutoires (cours d'eau, pluviaux) sera mis en place. Ce suivi sera composé de campagnes mensuelles par temps sec et par temps de pluie. Des ciblage sur les secteurs à problème seront réalisés, couplés à des investigations de terrain pour sectoriser le plus précisément possible l'origine géographique de la pollution

-Analyse des pressions : réalisation d'un diagnostic des sources de contaminations microbiologiques susceptibles d'impacter la qualité sanitaire des eaux conchylicoles. L'analyse des pressions se fera au travers des données et études existantes et d'investigations de terrain complémentaires. Les principales sources de pollutions potentielles ou avérées, présentes en terre comme en mer sur la zone d'étude seront identifiées, décrites et hiérarchisées.

-Alimentation d'un SIG thématique : les données permettant une analyse générale des pressions seront traitées à l'échelle de tout le littoral d'étude. Une récolte et une analyse plus détaillées des données sur les secteurs à enjeux sera réalisée. L'objectif est d'avoir une cartographie progressive des sources de pressions (potentielles ou avérées) régulièrement enrichie en fonction de l'approfondissement du diagnostic.

-Identification des secteurs prioritaires : le croisement des données issues de l'état des lieux de la qualité des eaux conchylicoles et de celles issues de l'analyse des pressions devra permettre d'identifier les secteurs prioritaires. Il s'agit de déterminer les priorités d'intervention géographiques.

-Partage du diagnostic : les informations seront diffusées auprès des acteurs locaux concernés afin de partager le diagnostic et de susciter l'adhésion de ces derniers pour la définition, la priorisation et la mise en œuvre d'actions correctives.

-Élaboration d'un plan d'actions correctives priorisé, défini de manière concertée avec l'ensemble des acteurs et maîtres d'ouvrages concernés

-Mise en œuvre et suivi du plan d'actions , alimentation d'un tableau de bord. Le plan d'actions ainsi réalisé sera piloté et suivi par GMVA, avec la participation de ses partenaires, à l'issue des deux ans du projet présenté ici.

Il s'agit d'une démarche progressive et itérative. Le diagnostic est évolutif, les pressions sur le territoire évoluant constamment, une vigilance territoriale est à maintenir.

Des instances de concertations (groupes de travail locaux, comité technique, comité de pilotage) seront mises en place pour assurer le suivi de la réalisation des profils, partager le diagnostic, construire le plan d'actions. Les professionnels (conchyliculture et agriculture) et leurs représentants (CRC, Comité des pêches), les communes, les maîtres d'ouvrage en assainissement et eaux pluviales, les partenaires institutionnels ((...) seront associés à la concertation.

4 - Localisation

Localisation géographique :

Secteur concerné par le projet (rayonnement)

Pays

Quartier prioritaire de la politique de la ville

Le projet est localisé dans un quartier prioritaire de la politique de la ville : Non

Le projet impacte un quartier prioritaire de la politique de la ville : Non

5 - Résultat attendu

Nombre de réunion de concertation

Nombre de participants

Nombre de partenaires impliqués

Nombre de campagnes de prélèvement

Nombre d'analyses

Nombre de point de suivi

Suite à la réalisation du diagnostic :

Meilleure connaissance des pressions potentielles s'exerçant sur les eaux conchylicoles

Nombre de points noirs (pollutions avérées) identifiés

Adhésion des acteurs à la construction du plan d'actions

Suite à la mise en œuvre du plan d'actions :

Diminution du nombre d'analyses dépassant le seuil réglementaire

Diminution de l'intensité des pics de contamination

Amélioration des classements sanitaires

Nombre de points noirs supprimés

Actions correctives mise en œuvre en faveur de la qualité des eaux conchylicoles

6 - Calendrier Prévisionnel

Echéance	Date	Commentaire
Démarrage du projet - Réalisation des profils de vulnérabilité conchylicole	15/01/2020	
Rendu des livrables - Rapports des profils de vulnérabilité conchylicole	31/12/2021	

PRESENTATION QUALITATIVE DU PROJET - EUROPE

1 - Critères obligatoires

1 - Mon projet se déroule-t-il sur le territoire du GALPA Pays d'Auray-Pays de Vannes ?

Oui,

Le projet se déroule sur le secteur de la Rivière d'Auray (périmètre GMVA uniquement), du Golfe du Morbihan et de la Rivière de Pénerf

2 - Mon projet répond-il à un ou plusieurs des objectifs de la stratégie DLAL FEAMP Pays d'Auray – Pays de Vannes ?

* Favoriser le dialogue entre professionnels, collectivités et usagers de la bande côtière --> Des instances de concertation multi-acteurs pour partager le diagnostic, construire le plan d'actions, apprendre à se connaître vont être mises en place

* Accompagner les acteurs locaux pour une meilleure prise en compte des risques liés à la dégradation de la qualité des milieux de production --> La réalisation des profils contribue à cet objectif par l'implication des acteurs locaux dans la démarche, dans l'établissement du diagnostic des sources de contamination microbiologique et du plan d'actions correctives qui seront concertés et partagés

* Sensibiliser les usagers à la préservation de la qualité des ressources --> Dans la définition du plan d'actions, des actions de sensibilisation, communication à destination des usagers pourront être définies

*Augmenter la visibilité et la notoriété des activités et des produits du territoire --> En communiquant sur la démarche engagée et les efforts réalisés sur le territoire pour assurer une bonne qualité sanitaire des eaux conchylicoles

3 - Mon projet est-il innovant, apporte-t-il une plus-value, une nouveauté au territoire ?

Des démarches de reconquête de la qualité microbiologique ont été menées depuis plusieurs années sur la Rivière d'Auray par le SMLS et sur la Rivière de Pénerf par le PNR.

Le Golfe du Morbihan n'a pas fait l'objet d'actions poussées en faveur de la qualité des eaux conchylicoles (en dehors d'études ponctuelles).

La démarche nécessitait d'être étendue au Golfe du Morbihan et d'être poursuivie sur les secteurs déjà engagés.

Il convient de formaliser, de façon homogène, le travail dans les rapports des profils de vulnérabilité, livrables de l'étude. Ce travail n'a pas été réalisé ou réactualisé sur les différents secteurs.

C'est la première fois qu'une démarche de cette ampleur va être mise en œuvre, avec la concertation de l'ensemble des acteurs.

2 - Critères optionnels (minimum 3/5 atteints)

1 - Intérêt collectif et/ou bénéficiaire collectif

Ce projet présente un intérêt collectif, l'amélioration de la qualité sanitaire des eaux littorales bénéficie à l'ensemble des professionnels de la mer mais aussi aux pêcheurs à pied, aux baigneurs...

Ce projet est indirectement un soutien aux activités primaires en garantissant une qualité sanitaire des eaux littorales satisfaisante et plus largement aux activités de loisirs (baignade, pêche à pied récréative)

Le projet vise également la protection des consommateurs, des baigneurs en réduisant les risques sanitaires liés à la consommation des coquillages ou à la baignade.

2 - Mon projet implique-t-il les professionnels ou futur professionnels des filières halieutiques, à savoir le public cible du programme DLAL FEAMP Pays d'Auray-Pays de Vannes ?

La profession conchylicole, les pêcheurs à pied professionnels, le CRC, le comité des pêches seront associés à la réalisation des profils de vulnérabilité conchylicole.

Des groupes de travail locaux seront organisés à l'échelle des bassins conchylicoles réunissant des ostréiculteurs, des agriculteurs, des représentants de CAP 2000... Ces groupes de travail se réuniront une à deux fois par an.

Les groupes de travail locaux auront pour missions de :

- Partage du diagnostic et remontée des données de terrain
- Orienter le réseau de suivi aux exutoires
- Propositions et priorisation des actions
- Coordination et suivi des actions

3 - Mon projet préserve-t-il les ressources et la qualité de l'environnement ?

Oui,

La réalisation des profils de vulnérabilité conchylicole vise à l'amélioration de la qualité sanitaire des eaux conchylicoles et plus largement à la qualité sanitaire des eaux littorales. L'objectif est d'identifier et résorber les sources de pollutions microbiologiques susceptibles d'impacter les usages littoraux (activités primaires et de loisirs) . La conchyliculture est une activité sentinelle de l'état de santé des milieux aquatiques, et par conséquent de la bonne intégration des activités humaines à proximité du littoral.

Le projet vise également la protection des consommateurs, des baigneurs en réduisant les risques sanitaires liés à la consommation des coquillages ou à la baignade.

4 - Mon projet est-il viable économiquement ?

Oui,

Le principal poste de dépense correspond aux frais salariaux de la personne en charge de la réalisation des profils de vulnérabilité conchylicole (poste permanent). Les profils sont réalisés en interne.

L'aide FEAMP est une aide au démarrage pour permettre de tester, confirmer la méthode de réalisation de ces premiers profils de vulnérabilité. L'objectif est de pérenniser la mission sur la mise en œuvre du plan d'actions et de son suivi et de maintenir une veille territoriale. Le diagnostic sera progressivement enrichi et affiné. Les livrables sont amenés à être régulièrement actualisés.

La réalisation des profils de vulnérabilité en interne permet d'assurer une meilleure réactivité, d'acquérir une connaissance fine du terrain, d'être au contact des acteurs du territoire et de capitaliser sur le long terme.

5 - Mon projet permet-il de créer ou de maintenir des entreprises, de l'emploi ?

Oui, par la préservation de la qualité sanitaire des eaux littorales, lieu de travail des professionnels de la mer. La présence de pollutions microbiologiques constitue un risque sanitaire pouvant conduire à l'interdiction de la consommation et de la vente des coquillages.

Jusqu'à présent peu prise en compte, la contamination des coquillages par les Norovirus suscite de vives inquiétudes chez les professionnels. La survenue de Toxi-Infection Alimentaire Collective (TIAC) à Norovirus entraînant la fermeture administrative des zones de production conchylicole avec interdiction de la commercialisation des coquillages porte fortement préjudice aux professionnels au niveau économique mais également en termes d'image de marque des coquillages morbihannais. Le projet vise à préserver les activités primaires (conchyliculture, pêche à pied professionnelle) et de loisirs (pêche à pied récréative, baignade). Une bonne qualité sanitaire des eaux conchylicoles contribue à l'image de marque du territoire et renforce l'attractivité du territoire.

Ce travail permet de conforter les entreprises et les emplois existants :

- Rivière d'Auray : 35 entreprises - 106 emplois
- Golfe du Morbihan : 77 entreprises - 290 emplois
- Rivière de Pénerf : 52 entreprises - 148 emplois

Sur l'ensemble du territoire : 164 entreprises - 544 emplois

3 - Accès public aux résultats de l'opération (obligatoire)

1 - Quelle communication publique ai-je prévu sur les résultats de mon projet ?

Diffusion des livrables : rapports des profils de vulnérabilités conchylicoles

Réunion de restitution des profils auprès des partenaires techniques, financiers et autres acteurs du territoire

Synthèse vulgarisée à destination du grand public

PRESENTATION FINANCIERE

Les dépenses prévisionnelles doivent être du même montant que les recettes prévisionnelles

Seules les dépenses qui ne font l'objet ni d'une récupération de TVA ni d'un assujettissement à la TVA peuvent être présentées en TTC.

Récupération de la TVA : Non

Assujettissement à la TVA : Non

Dépenses Réelles		
Description des postes de dépenses	Montant (EUR TTC)	%
Frais salariaux - technicienne microbiologie littorale - 2 ans	70 000.00	60.40
Suivi bactériologique en appui au diagnostic - Analyses en externe	21 000.00	18.12
Réalisation d'une partie des prélèvements par temps de pluie en externe	14 400.00	12.42
Frais de fonctionnement	10 500.00	9.06
Total	115 900.00	100.00

Recettes		
Financeurs (co financeurs envisagés)	Montant (EUR TTC)	%
Agence de l'eau	23 180.00	20.00
Région - Cofinancement Région pour le DLAL FEAMP	23 180.00	20.00
Autofinancement public	23 180.00	20.00
Europe - FEAMP - DLAL	46 360.00	40.00
Total	115 900.00	100.00

Décision / Avis du Comité Unique de Programmation (CUP)

Date : 19/11/2019

Pour : Comité pour avis d'opportunité

Avis / Décision : FAVORABLE

Fonds mobilisé Europe - FEAMP - DLAL : 46 360.00 EUR

Fond mobilisé Region : 23 180.00 EUR

Explication / Commentaires :

Les questions posées et remarques émises par les membres présents permettent de compléter la présentation orale du porteur de projet :

- les profils de vulnérabilité conchylicole sont des projets inscrits initialement dans la stratégie, répondant pleinement à l'enjeu de favoriser l'amélioration de la qualité des milieux de production.
- le cas de la rivière d'Auray est en effet particulier car elle est à cheval entre deux entités administratives : AQTA et GMVA. AQTA a l'intention également de réaliser des profils de vulnérabilité sur son territoire donc un travail en commun devrait être possible.
- GMVA recrute une personne en interne pour réaliser ces profils : de la collecte de données à la définition du plan d'action en passant par l'animation de la concertation. Il s'agit d'un poste pérenne afin d'assurer le suivi du plan d'actions dans les années suivant sa définition. Et le recrutement en interne au sein du service GEMAPI permettra de faciliter la transmission d'informations entre les différents services concernés, notamment le service de l'eau.
- L'objectif de ces profils est bien d'associer l'ensemble des acteurs concernés par la qualité des eaux côtières et de les mettre autour de la table : les plaisanciers en font partie, tout comme les structures scientifiques (IFREMER).

Le premier diagnostic établi abordera l'ensemble des sources potentielles de pollution sans zoom a priori, mais en fonction des résultats, des diagnostics plus précis pourront être réalisés (sur l'incidence de la plaisance par exemple).

Les membres de la CML formulent le souhait que GMVA et AQTA travaillent de concert, en ce qui concerne la rivière d'Auray, afin d'éviter les incohérences.

Avis de la CML

8 critères sur 8 atteints.

Avis favorable à l'unanimité

Montant DLAL FEAMP voté : 46 360 euros